

LEONARDO DA VINCI/NEW ADVISERS

LE TRANSFERT D'OUTILS DE CONSEIL INNOVANTS



Dans son activité, le conseiller agricole doit affronter une grande complexité relationnelle, agronomique, économique et réglementaire

38

Le projet New Advisers, financé par le programme européen Leonardo da Vinci, a mobilisé onze organisations de huit pays européens, entre octobre 2011 et septembre 2013. Ce projet concerne l'évolution du métier de conseiller agricole, confronté à de nouvelles problématiques, comme celle de la réduction des produits phytosanitaires en agriculture.

Du fait de leur impact sur les résultats économiques des cultures, réduire l'usage de produits phytosanitaires est une pratique difficile pour les agriculteurs, ceci malgré d'autres considérations : coût des traitements, organisation du travail, santé humaine, résistance aux produits, fertilité des sols, biodiversité végétale et animale, etc.

La question est difficile aussi pour les décideurs politiques, qui doivent concilier des objectifs aussi différents que la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles, la sécurité alimentaire et sanitaire, la protection des ressources naturelles, la satisfaction d'attentes sociétales parfois contradictoires.

Le conseiller agricole doit affronter cette complexité : il lui faut prendre en compte à la fois les attentes individuelles de

l'agriculteur, les contraintes techniques et économiques de l'exploitation agricole, les exigences réglementaires européennes, nationales et régionales, tout en intégrant l'évolution des savoirs scientifiques et des techniques agronomiques.

LE TRANSFERT DE TROIS MÉTHODES DE CONSEIL INNOVANTES

Trois outils ont été retenus pour faire l'objet d'un « transfert d'innovation » :

> La méthode « y voir clair » proposée par les partenaires français : à partir d'un entretien individuel, le conseiller réalise avec l'agriculteur un diagnostic de sa situation, et met en place avec lui une démarche de changement sur les court et moyen termes ;

Les onze partenaires du projet :

les Chambres d'agriculture françaises : l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique (AC3A), chef de file du projet, la Chambre d'Agriculture de la Loire Atlantique, ainsi que l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA),

les Chambres d'Agriculture de Hongrie et de Slovaquie,

deux établissements de formation agricole : la Federacion EFA Galicia (Espagne) et la Casa Escola Campo Verde (Portugal),

un organisme de conseil lié au syndicat agricole allemand Bayerischer Bauernverband, la Landsiedlung,

deux organismes de conseil et de formation agricole leaders dans leur pays : Teagasc (Irlande) et Hushallningsällskapet Väst (Suède),

l'IALB, l'association européenne des conseillers agricoles de langue allemande.

> L'apprentissage par problèmes (« problem based learning »), proposé par le partenaire suédois : il s'agit d'une approche collective pour appréhender des situations problématiques et en faire des opportunités d'apprentissage et de créativité ;

> Les groupes de discussion (« discussion groups »), une méthode déployée à grande échelle par le partenaire irlandais : il s'agit d'élaborer et d'expérimenter des solutions au sein de groupes d'agriculteurs.



Ces trois outils ont d'abord été présentés sous forme de fiches techniques complétées par les témoignages d'utilisateurs expérimentés, puis testés en situation de terrain par les autres partenaires du projet.

LES ENSEIGNEMENTS DU PROJET NEW ADVISERS

Ce projet met également en évidence l'évolution du métier de conseiller agricole. Tout en continuant à actualiser ses connaissances techniques et réglementaires, celui-ci doit aussi développer des compétences méthodologiques et relationnelles qui lui permettront de jouer pleinement son rôle de « facilitateur », capable d'aider l'agriculteur à identifier les informations les plus pertinentes, à cerner les options et les marges de manœuvre possibles, afin d'évaluer plus sereinement les risques attachés au changement et pouvoir prendre les décisions les plus judicieuses.



La formation continue des conseillers est essentielle dans un contexte en forte évolution.

Ceci renvoie à l'importance de la formation continue des conseillers. Le projet New Advisers démontre que l'apprentissage par la pratique (« learning by doing ») procure aux « apprenants » une compréhension fine de l'outil et des ressources personnelles à mobiliser. Cette méthode d'apprentissage s'avère particulièrement efficace lorsqu'elle est conduite au sein d'une équipe de conseillers, entre lesquels se développent émulation, entraide et synergie. Toutefois, le suivi des conseillers impliqués dans la phase de

test montre que beaucoup ne sont pas encouragés par leur propre organisation à utiliser ces outils. Le travail en équipe et le soutien des managers sont donc deux conditions pour que de nouveaux outils puissent être mis en place au sein des organismes de conseil agricole.

Le projet New Advisers met aussi en lumière l'intérêt de la coopération transnationale en matière de formation des conseillers : elle apprend à surmonter les barrières linguistiques, ouvre les esprits

et développe l'innovation par le biais de l'échange des pratiques professionnelles. De tels échanges pourront se poursuivre dans le cadre de l'initiative CECRA (« Certificate for European Consultants in Rural Areas »), certificat européen des conseillers agricoles proposé par notre partenaire, l'association européenne IALB. ●

Claude DELBOS,
Chambre d'Agriculture de la Loire
Atlantique, coordinateur du projet

Sylvain STUREL,
Chambres d'Agriculture France, Direction
communication et relations publiques

Pour en savoir plus

Les livrables du projet sont publiés sur trois sites Internet :

4 vidéos tutorielles sont sur le site Vimeo : <https://vimeo.com/80134281> et n°s 80134531/80134713/80134847

les documents sont téléchargeables sur le site Adam à : www.adam-europe.eu/adam/project/view.htm?prj=8802

l'ensemble des liens utiles figure sur le site européen de la production intégrée, Endure, à l'adresse : www.endure-network.eu/fr/nouvelles/new_advisers

Le programme européen Leonardo Da Vinci :



Le programme Leonardo da Vinci est l'un des programmes sectoriels du programme européen « Éducation et Formation tout au long de la vie ». Il concerne la formation professionnelle, initiale ou continue.

À partir du 1^{er} janvier 2014, un programme unique intitulé « Erasmus + » remplacera les sept programmes de soutien européen actuels (dont Erasmus et Leonardo da Vinci). Il se déclinera en trois axes :

- > la mobilité individuelle à des fins d'apprentissage, il s'agit d'offrir l'opportunité à des jeunes diplômés, des demandeurs d'emploi ou des personnes en activité d'effectuer des stages dans un autre pays européen que le leur,
- > la coopération et le partenariat pour l'innovation et le partage d'expériences, comme « New Advisers »,
- > le soutien à la réforme des politiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

En France, le programme européen d'« Éducation et Formation tout au long de la vie » est géré par l'agence Europe-Education-Formation France (2e2f), basée à Bordeaux. ●

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que ses auteurs et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.